

# Assainissement Non Collectif

## Mode d'emploi

Eaux  
usées :  
les bons  
gestes

**Durance Luberon**  
*L'eau, un Service Public*

### SPANC

## Service Public D'Assainissement Non Collectif

#### Comment entretenir mon installation ?

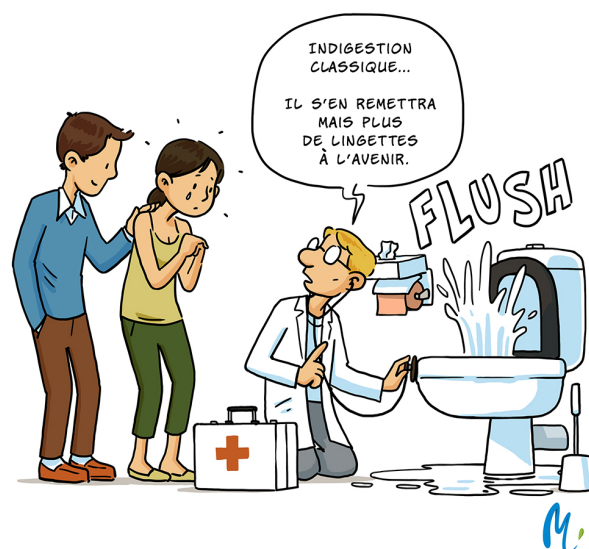
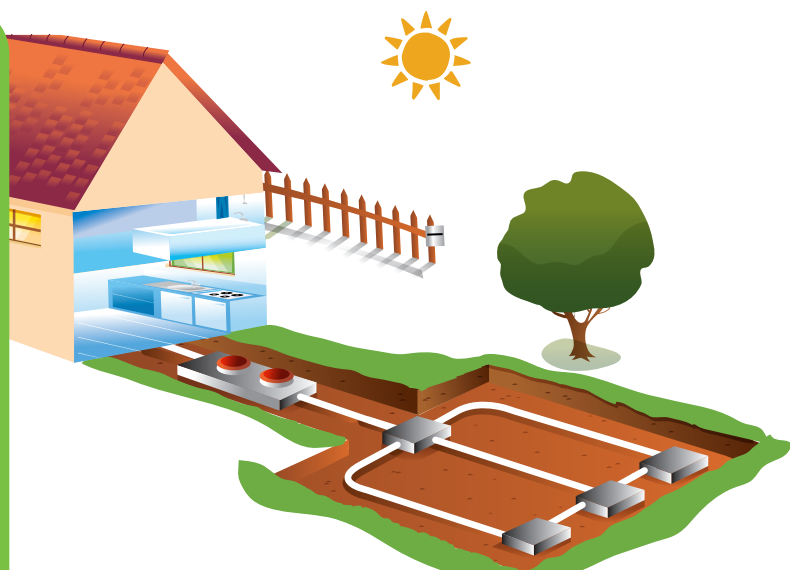
Afin de préserver l'état de mon installation, ainsi que l'environnement, un entretien régulier est essentiel :

- **Fosse septique / fosse toutes eaux :**  
une vidange doit être effectuée par une entreprise agréée tous les 4 ans en moyenne.
- **Pré-filtre :**  
nettoyage 2 fois/an environ.
- **Pompe de relevage :**  
nettoyage 1 à 2 fois par an.

#### Quelles sont les bonnes pratiques ?

Afin de garantir la longévité de mon installation :

- Je ne dois pas déverser dans les canalisations (lavabo, évier, toilettes...).
-  Huile (vidange, friture).
-  Produits dangereux (peinture, liquides corrosifs, solvants).
-  Médicaments
-  Déchets solides (préservatifs, lingettes, protections hygiéniques, ...).
-  Produits de nettoyage  
j'utilise des produits respectueux de l'environnement sans phosphates, ni solvants et biodégradables.
- Je dois rendre accessible les ouvrages et les regards pour assurer leur entretien et leur contrôle. Ils doivent être situés hors aires de stationnement, de stockage ou de plantation.



**Pour plus de renseignements,**

le SPANC est à votre écoute au 04 90 79 87 36 ou par mail : [spanc@duranceluberon.fr](mailto:spanc@duranceluberon.fr)

notre site internet : [www.duranceluberon.fr](http://www.duranceluberon.fr)